

STRATÉGIE FISCALE DU ROYAUME-UNI

INTRODUCTION

Ce document est approuvé par les conseils d'administration des entités suivantes incluses dans le présent document de stratégie fiscale, à savoir :

- Tower Research Capital Europe Limited;
- TRC Networks (établissement britannique de TRC Systems LLC); et
- Établissement britannique de Tower Research Capital Europe BV.

Les trois entités susmentionnées sont désignées collectivement sous le nom de « groupe britannique ». Il n'existe pas de groupe britannique statutaire, les entités susmentionnées étant toutes des établissements britanniques autonomes membres d'un groupe plus important dont le siège social se trouve aux États-Unis (le « groupe Tower »).

La stratégie fiscale du Royaume-Uni s'applique à l'exercice clos le 31 décembre 2023 et sera réexaminée chaque année. Le groupe britannique considère que la publication de cette stratégie fiscale du Royaume-Uni est conforme à l'obligation qui lui incombe en vertu de la *Finance Act 2016* (loi de finances britannique), annexe 19, paragraphe 16(2). La stratégie fiscale du Royaume-Uni s'applique à l'exercice clos le 31 décembre 2023 et sera réexaminée chaque année. Les références à l'« impôt britannique » désignent les impôts et taxes définis dans la *Finance Act 2016*, annexe 19, paragraphe 15(1), qui comprennent l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés, les prélèvements obligatoires de type PAYE (Pay As You Earn) et NIC (National Insurance Contributions) et la TVA. Les références à l'« impôt », aux « taxes » ou à la « fiscalité » renvoient à l'impôt britannique et à toutes les taxes mondiales correspondantes et droits similaires à l'égard desquels le groupe britannique a des responsabilités juridiques.

La transparence, l'équité, la collaboration et l'excellence sont des éléments clés de notre culture et de notre gouvernance des risques. Nous nous efforçons de respecter à la fois la lettre et l'esprit de la loi.

GESTION DES RISQUES ET DISPOSITIONS EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

La responsabilité ultime de la stratégie fiscale du Royaume-Uni du groupe britannique, du cadre de gouvernance qui l'accompagne et de la gestion du risque fiscal incombe aux conseils d'administration des entités qui composent le groupe britannique. Le risque fiscal quotidien au Royaume-Uni est supervisé par des membres de haut niveau des équipes financières des entités concernées du groupe britannique et par le responsable mondial de la fiscalité du groupe Tower. La stratégie fiscale s'aligne sur le cadre de contrôle et de risque plus large du groupe britannique. Chaque année, une évaluation des risques et des contrôles est effectuée, sous la direction du service des risques, et les principaux risques fiscaux et les mesures d'atténuation des contrôles sont pris en compte.

Le groupe britannique fait régulièrement appel à des conseillers externes pour l'aider à interpréter les lois et pratiques fiscales et lorsqu'un risque ou une complexité fiscale particulière a été repéré. Au besoin, le groupe britannique cherche à collaborer avec les autorités fiscales pour divulguer et résoudre les problèmes, les risques et les positions fiscales incertaines. Par conséquent, à tout moment, le groupe britannique peut être exposé à des risques financiers et d'atteinte à la réputation découlant de ses affaires fiscales, bien que les procédures de gestion des risques fiscaux en place signifient que ces risques sont soigneusement contrôlés.

PLANIFICATION FISCALE

Le groupe britannique veille à ce que les bénéfices soient alignés sur les territoires dans lesquels les fonctions sont exercées, les actifs sont utilisés et les risques sont assumés, et il s'efforce de payer le montant approprié d'impôts dans chaque territoire où il exerce ses activités. Toutefois, en soutenant une activité commerciale authentique, le groupe britannique s'efforce de structurer ses affaires d'une manière efficace sur le plan fiscal et d'utiliser les incitatifs fiscaux.

NIVEAU DE RISQUE LIÉ AUX IMPÔTS DU ROYAUME-UNI QUE LE GROUPE BRITANNIQUE EST PRÊT À ACCEPTER

Le groupe britannique a une faible tolérance au risque fiscal au Royaume-Uni. L'intégrité est au cœur de nos activités, nous ne tolérons pas l'évasion fiscale ni la facilitation de l'évasion fiscale par une ou plusieurs personnes au nom du groupe britannique.

RELATION AVEC HMRC

Nous avons l'intention de continuer à collaborer régulièrement avec HMRC (His Majesty's Revenue & Customs) et de lui communiquer volontairement les renseignements que nous estimons conformes à notre cadre de gouvernance fiscale. Nous sommes convaincus de la nécessité de travailler de façon transparente et en collaboration avec HMRC et de maintenir une relation de travail solide.